

Education

LA CARRIÈRE DE SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU OUVRE SES PORTES

Dernièrement, le site géré par les Carrières du bassin rhônalpin a ouvert ses portes à plusieurs classes. Objectif, faire connaître son activité et son impact sur le territoire.

Fruit d'un travail concerté entre les enseignantes de l'école publique et le responsable d'exploitation Frédéric Minodier, 31 élèves de Saint-Didier-sur-Beaujeu sont venus visiter la carrière de Creuzeval. Cette collaboration devrait se poursuivre hors les murs et le périmètre de la carrière de Creuzeval par le creusement d'une mare

au service de la biodiversité. Au cours de cette visite, les écoliers et leurs accompagnateurs ont pu suivre tout le processus d'extraction, de concassage, de tri et d'entreposage des cailloux, jusqu'au transport par camion. Ce sont bien évidemment ceux-ci, et particulièrement les engins de la carrière, qui intéressaient davantage les garçons, mais les enseignantes ont prévu de travailler avec leurs classes bien d'autres choses et notamment les usages que les entreprises font de ces cailloux produits, des apprentissages entre géologie et géographie. Sans doute pourront-elles aussi leur permettre de découvrir les espèces rares qu'abritent la carrière et ses abords : la barbastelle d'Europe, une chauve-

souris, la bondrée apivore, un rapace, ou des grenouilles rieuses.

250 000 tonnes extraites chaque année

Frédéric Minodier est responsable d'exploitation du site de Creuzeval et du site de Bully dans la Loire, deux des cinq sites des Carrières du bassin rhônalpin. Un troisième site d'extraction se situe à Saint-Bonnet-de-Mure et deux sites sont spécialisés dans le recyclage. La carrière de Creuzeval commercialise essentiellement des matériaux élaborés qui entrent dans la composition des enrobés bitumineux ou des enduits superficiels (gravillonnage), à destination des centrales d'enrobage. La roche extraite est une roche vol-

canique basique, classée sous le vocable « tuf rhyodacitique », très dure, abrasive. C'est la raison pour laquelle les matériaux du site sont utilisés à 90 % pour l'industrie routière, et particulièrement autoroutière, au-delà des frontières du département.

L'exploitation du site, qui couvre 26 hectares, est autorisée jusqu'en 2047, 250 000 tonnes en sont extraites chaque année. L'entreprise Carrières du bassin rhônalpin en est propriétaire depuis 2014, faisant suite à Eurovia TRMC qui l'a exploité pendant 4 ans. C'était à l'origine la carrière de l'entrepreneur beaujolais de travaux publics Révillon, aujourd'hui Eiffage Route, à Beaujeu, qui l'avait cédée en 1990 à Tarmac.

Christine Gesse



Les Carrières du bassin rhônalpin sont propriétaires du site depuis 2014